

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Traits d'orchestre en section ou en pupitre et préparation aux concours
Code	
Filières, orientations et options	- Master of Arts en interprétation musicale - Orchestre -
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Oui
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier annuel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	60
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Atelier (jusqu'à 18 pers.)
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
• Maîtriser le répertoire des traits d'orchestre spécifique à chaque instrument (y compris l'instrument complémentaire). • Acquérir des compétences musicales et psychologiques suffisantes pour pouvoir se présenter dans des conditions optimales aux concours d'orchestre. • Acquérir des compétences du travail en pupitre (intonation, homogénéité du son, phrasée, etc.)	
5. Contenu et forme de l'enseignement	
Travail en section du répertoire lyrique et symphonique. Préparation aux concours d'orchestre (simulation de concours).	

6. Modalités d'évaluation et de validation	
<i>Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.</i> TYPE DE VALIDATION Participation * MODALITÉS D'ÉVALUATION Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne : Contenu de l'examen (si pertinent) : COMPOSITION DU JURY Remarque(s) : Enseignement validé sur la base de la participation et de l'examen de fin d'année de la discipline principale. Le jury de l'examen est constitué d'au moins deux expert-e-s externes, dont un-e spécialiste de l'instrument, d'un-e généraliste et d'un-e représentant-e de la direction.	
7. Modalités de remédiation et de répétition	
Possibilité	Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	
8. Remarques	
Cours donné à Genève, ouvert sur demande aux étudiant-e-s de Neuchâtel.	
9. Bibliographie	
10. Enseignant-e-s	
Coordination	: Laurent GIGNOUX
Alto	: Miguel DA SILVA et Máté SZÜCS
Contrebasse	: Ivy WONG
Cor	: Julia HEIRICH
Percussion	: Christophe DELANNOY
Vents	: Antoine MARGUIER
Violon	: Rosnei TUON
Violoncelle	: Hilmar SCHWEIZER
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2025
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM